

■ **Telcomex SA**, à Genève, CH-660-0687988-3, consultation et prestation de services dans les domaines du commerce, etc. (FOSC du 30.12.2008, p. 16/4806838). La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution est abrogée conformément à l'art. 628, al. 4 CO. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 02.03.2009. Selon déclaration du conseil d'administration du 02.03.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 3720 du 09.03.2009
(04925842 / CH-660.0.687.988-3)